

OH!

FEV.
2022

numéro 236

LE MAGAZINE D'OLIVET

| FINANCES |

42,8 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

OH ! L'ACTU	L'ALLIAGE FAIT SON CINÉMA	P. 5
CLOS DU BOURG : LES PELLETEUSES À L'ŒUVRE	P. 7	
PORTRAIT	BEN PASTRE : L'HEURE BLEUE EN PEINTURE	P. 15

Notre ville est sur une très bonne trajectoire. À la lecture du budget présenté dans ces pages, chacun pourra à nouveau constater la sérénité qui se dégage des chiffres et leur traduction concrète dans les services apportés, les projets lancés et à venir. En un mot, le dynamisme d'Olivet.

Notre exigence et notre sobriété budgétaire sont des gages de sérieux et de bonne gestion. Sans excès de prudence pour autant. Nous avançons confiants ! Je retiens le gel des impôts depuis une douzaine d'années, une dette par habitant que l'on peut qualifier d'extrêmement raisonnable et une forte capacité d'investissement que nous mettons concrètement en œuvre. Elle a pour seule motivation l'amélioration de la qualité de vie à Olivet.

Alors, en tant que Maire, je me réjouis de ces bons indicateurs et de leur capacité à nous permettre de réaliser ce pourquoi vous nous avez fait confiance. Notre prospective est sérieuse et, mieux encore, elle ne met pas en péril l'avenir.

En tant qu'Olivetain, je regarde avec optimisme et bonheur la ville qui se prépare. Avec l'équipe municipale, engagée et motivée, et avec les services de la mairie que je remercie. Ils font preuve de méthode, sont animés par la passion et demeurent des alliés au grand professionnalisme pour tenir le rythme soutenu du programme.

Dans les grandes satisfactions présentes et à venir, il y a tous les chantiers qui s'engagent et notamment celui du futur centre-ville. Après 15 années d'études, 2022 sera celle d'un tournant et de l'amorce du Clos du Bourg dans sa construction. En attendant, une nouvelle phase préparatoire aux chantiers démarre sur le terrain. Et puis, il y a aussi les petits plus que nous sommes en mesure de proposer et qui agrémentent le quotidien. Le dernier en date est le projet CINÉetc., une offre de cinéma gratuit à Olivet suivie d'un temps d'échanges. Ce sera à l'Alliage, chaque mois. Alors oui, les motifs de satisfaction sont bien là.

“ Nous avançons confiants ! ”

Matthieu Schlesinger, Maire d'Olivet



Directeur de la publication : Matthieu Schlesinger - Maire d'Olivet • Rédaction et coordination : Sophie Cazin, directrice de la communication, avec la collaboration de Émilie Bergevin, Yohann Desplat, Aurélie Payet, Noémie Roux • Crédit photos : mairie d'Olivet, Pascal Foulon, Nicolas Queugnet, Adobe Stock • Conception & rédaction « OH ! SORTIR » : Émilie Bergevin, service communication • Réalisation : @agencescoopcommunication, 12782 MEP • Impression :

Prévost Offset • Dépôt légal : janvier 2022 • Mairie d'Olivet - 283 rue du Général de Gaulle CS20129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00 - communication@olivet.fr • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement)

Lumière sur...



Touchés par la grâce

C'est un concert tout en poésie qui a été proposé à l'Alliage par les deux artistes de Birds on a Wire. La voix envoûtante de Rosemary Standley était accompagnée par le violoncelle et le timbre délicat de Dom la Nena. Le duo a transporté les spectateurs dans un voyage musical tantôt nostalgique, tantôt festif, au gré des lumières et des hymnes chantés.



01
JANV.

22 867

C'est le nombre officiel d'Olivetains comptabilisés au dernier recensement, et validé en ce début d'année 2022. Avec un chiffre en progression d'année en année, Olivet conforte sa place de 2^e ville du Loiret et prouve une fois encore son attractivité.

08
JANV.

Sapins recyclés

Comme chaque année, les Olivetains ont été nombreux à venir déposer leurs sapins au service des Espaces verts municipaux : pas moins de 45 m³ ont été récupérés pour être recyclés !



JANVIER

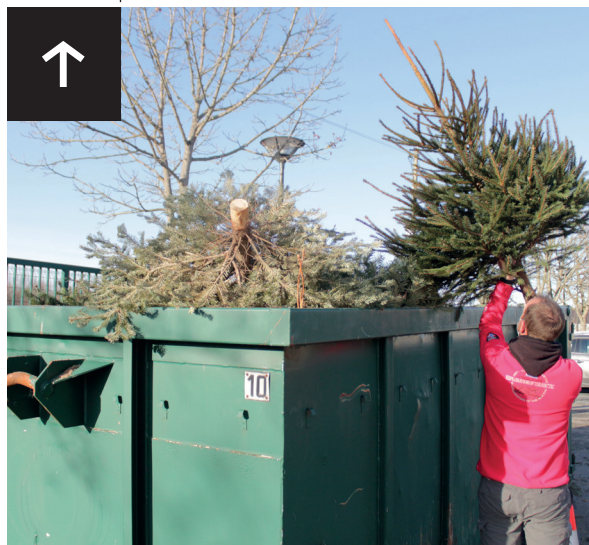


L'emblématique Olivet

Les grilles du parc du Poutyl accueillent une exposition temporaire des lieux emblématiques d'Olivet. Les illustrations, réalisées par l'artiste orléanaise Valérie Gibaud, offrent un panorama de la ville au fil des saisons, façon vintage. À découvrir jusqu'au 20 février.

15
JANV.

AU 20 FÉVR.



12
JANV.

Rossignol en conférence

Pendant une heure, l'espace Desfriches de la bibliothèque a vibré au son des chants d'oiseaux et des instruments de musique. L'ensemble La Réveuse a fait découvrir à son auditoire la place insoupçonnée des oiseaux dans l'histoire de la musique.



04
JANV.





Rentrée scolaire 2022/2023

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023 seront ouvertes du 14 février au 24 avril. Elles concernent les enfants nés en 2019 qui entreront en maternelle en septembre 2022 ainsi que les enfants nouvellement arrivés à Olivet. Les parents sont invités à procéder aux inscriptions en ligne en se connectant sur www.espace-citoyens.net/olivet ou auprès du SARU en contactant le 02 38 69 83 12.

Les enfants issus d'une fratrie doivent être inscrits au plus tôt afin d'assurer la scolarisation des frères et sœurs dans le même établissement.

I LITTÉRATURE I

Premier roman



L'Olivetain Serge Dallas nous offre avec son premier roman, *Parlez-moi d'amour, ça m'amuse toujours*, un voyage au cœur de la vie tourmentée de Clara. L'héroïne avance, malmenée par un destin cruel qu'elle parvient parfois à déjouer. Manipulée, elle est aussi manipulatrice. Ce roman est une ode à la résilience et à la paix intérieure.

D'INFOS
En vente dans toutes les librairies, notamment à la librairie Voltes Pages. 602 pages. 24,90€.



En ce début 2022, quelques règles sont rappelées pour passer cette nouvelle année en toute sérénité.

I SÉCURITÉ I

La police municipale sécurise les abords des écoles

Le top 5 devant les écoles !

C'est parfois un peu la pagaille aux abords des écoles à l'heure de pointe. La faute à un peu d'incivisme, un peu d'inattention et beaucoup d'impatience. Pourtant, ici plus qu'ailleurs, avec des piétons, des vélos et des voitures, il est indispensable de respecter quelques fondamentaux pour la sécurité de tous. La vigilance de chacun est requise. Le calme et le respect aussi ! Tenir la main de son enfant, rouler au pas, ou respecter les signalisations sur les parkings sont aussi des évidences. Et si on adoptait durablement tous ces bons comportements pour aborder l'entrée en classe (et le retour à la maison) sereinement ?

1 | VIGILANCE RENFORCÉE !

À quelques pas de l'école, les enfants font parfois preuve de beaucoup d'enthousiasme. Il n'est pas rare de les voir courir pour rejoindre des camarades ou leurs parents à la sortie de la classe. Le risque, c'est un automobiliste à proximité qui peut se laisser surprendre ! Tenir la main de ses

enfants et leur rappeler de rester près des adultes est indispensable.

2 | PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Des passages protégés et des feux piétons sont nombreux autour des écoles. Bien les utiliser, c'est traverser en toute sécurité ! Les parents sont invités à montrer l'exemple pour que cela devienne un automatisme.

3 | CHACUN SA PLACE !

Les voitures doivent stationner sur les places dédiées. Se garer sur un trottoir est interdit et de surcroît dangereux pour tous ceux qui sont à pied. Il oblige les plus jeunes, les familles avec poussette et les personnes en situation de handicap à se déporter sur la route et à se mettre en danger inutilement. Les dépose-minute doivent aussi être respectés. Sur ces emplacements, les marche arrière et le stationnement sont interdits. On dépose et on repart aussitôt ! Les emplacements réservés aux bus, signalés par des zébras jaunes au sol, ne

sont pas non plus des places de parking. L'amende forfaitaire en cas de non respect de ces règles est de 135 euros.

4 | RESPECT DES CONSIGNES DONNÉES

Régulièrement, sur place ainsi qu'aux entrées et sorties des écoles, des agents périscolaires ou la police municipale assurent la sécurité et veillent aux bons comportements. Si elle est avant tout dans une logique de prévention, la police municipale n'hésitera jamais à verbaliser tout comportement inapproprié ou dangereux.

5 | EFFORT SUR LES MOBILITÉS DOUCES

Le vélo et la marche à pied, de temps en temps ou régulièrement, sont naturellement de bonnes options pour bien démarrer la journée si on vit à une distance raisonnable de l'école. On peut aussi venir en voiture et finir son trajet à pied après s'être garé un peu plus loin. Éloigné du flux, vous n'en serez que plus serein !

L'ALLIAGE fait son cinéma

ÉCLATS DE CULTURE

La Ville d'Olivet lance CINÉetc. Une fois par mois, à partir de mars 2022, un film sera diffusé dans la salle de spectacles du centre culturel, où l'on pourra renouer avec la convivialité des séances de cinéma et échanger à l'issue des projections.



CINÉetc.
un film des échanges

Le Kid (1921)

PROJECTION VENDREDI
4 MARS

Comédie dramatique – 52 mn
Réalisé par Charles Chaplin
avec Charles Chaplin, Jackie Coogan,
Carl Miller, Edna Purviance

Délaissée par son amant, une jeune femme décide de confier son bébé à une famille riche et le dépose sur le siège d'une voiture de luxe. Hélas, le véhicule est volé par deux malfaiteurs, qui se débarrassent de l'enfant dans une ruelle des faubourgs. C'est là que Charlie découvre l'enfant et l'adopte...

Un écran géant, des fauteuils rouges, une lumière feutrée... Le temps d'un film, l'Alliage vous plongera, au rythme d'une séance mensuelle, dans l'ambiance des salles obscures. Cette volonté s'inscrit dans un des projets prioritaires du mandat de l'équipe municipale, visant à ouvrir et sensibiliser à la culture cinématographique. « C'était aussi une demande formulée par de nombreux Olivétains, souligne Cécile Adelle, maire adjointe déléguée à la culture. CINÉetc. viendra aussi étoffer l'offre culturelle à Olivet, qui s'est beaucoup développée ces dernières années. »

...

« DONNER DES CLÉS DE COMPRÉHENSION »

Ouvertes à tous gratuitement et sans réservation, les séances seront proposées un vendredi par mois à 20h30. L'occasion

de découvrir ou redécouvrir des grands films qui ont marqué l'histoire du septième art, mais également de visionner des documentaires. Dans l'esprit d'un ciné-club, chaque projection sera suivie d'un temps d'échanges convivial avec le public. « Nous souhaitons donner aux spectateurs des clés de compréhension en développant des thèmes tels que les techniques de réalisation, un sujet de société, une période spécifique, explique Cécile Adelle. Le nom de ce projet résume cette idée. Vous irez voir plus qu'un film, et c'est la raison pour laquelle nous avons opté pour l'allocution "etc." »

La programmation complète de cette première saison sera dévoilée le mois prochain. Mais la première séance est d'ores et déjà connue. Elle se tiendra le vendredi 4 mars avec la projection du *Kid*, le premier long-métrage réalisé par Charles Chaplin.

CINÉetc. c'est :

- l'occasion de voir ou revoir des classiques et des documentaires
- un vendredi par mois dès mars 2022 à 20h30
- dans la salle de spectacle de l'Alliage
- gratuit et sans réservation

| ÉLECTIONS |

Présidentielle et législatives 2022 : comment faire une procuration ?

Il se peut que vous ne soyez pas présent le jour des élections. Il est alors possible de faire une procuration. On vous explique comment l'obtenir.

Cette année, le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le 10 avril et le second tour le 24 avril, soit pendant les vacances scolaires de la zone B. Cette élection sera suivie des législatives les 12 et 19 juin 2022. Pour voter, il faut se rendre au bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit. Mais parfois, il n'est pas possible d'être présent le jour J. Vous pouvez alors procéder par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place. Attention ! Vous devez faire cette démarche

au plus tôt car il faut tenir compte des délais d'acheminement.

Depuis le début de cette année, la condition selon laquelle la personne établissant la procuration (mandant) et celle à qui il la confie (le mandataire) devaient être inscrits sur les listes électorales de la même commune, a purement et simplement disparu. L'obligation pour le mandataire de se rendre dans le bureau de vote du mandant, pour voter à sa place le jour du scrutin, subsiste quant à elle.

Pour faire une demande, il est nécessaire de remplir un formulaire disponible au guichet d'un commissariat, d'une gendarmerie ou du tribunal judiciaire. Il peut aussi être téléchargé sur le site, ou la démarche peut encore être effectuée en ligne. Il faut cependant se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat pour faire valider son identité. En outre, les mandataires peuvent être porteurs de deux procurations.



Appel aux bénévoles : devenez assesseur dans un bureau de vote

Dans la perspective de l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et des législatives les 12 et 19 juin, la Ville d'Olivet est à la recherche de citoyens volontaires pour tenir les bureaux de vote.

Qui est prêt à consacrer au moins une demi-journée à la tenue d'un bureau de vote ? La mairie d'Olivet lance un appel aux bénévoles pour les deux tours de l'élection présidentielle, organisée les 10 et 24 avril, et des législatives les 12 et 19 juin. Le rôle des assesseurs est d'assister le président du bureau, principalement pour vérifier l'identité des votants, leur faire signer la liste d'émargement et assister au dépouillement. La seule condition requise est d'être inscrit sur les listes électorales de la ville. Pour les novices, des temps d'information seront proposés en amont des deux scrutins. Les personnes intéressées par cette mission peuvent se faire



connaître en contactant le service État civil de la mairie d'Olivet.

+ D'INFOS
etatcivil@olivet.fr



| CRÉMATION |

Un nouveau puits de cendres au cimetière du Bois Semé

Un nouvel aménagement a fait son apparition fin décembre 2021 au cimetière du Bois Semé. Des proches de défunts ayant opté pour la crémation avaient exprimé le souhait de pouvoir disposer d'un lieu réaménagé pour accomplir la dispersion des cendres dans la dignité, au jardin du souvenir. L'installation d'un nouveau puits de cendres a été réalisé récemment et le permet désormais dans de meilleures conditions.



Le centre-ville se transforme maintenant. Plusieurs déconstructions sont prévues par la SEMDO à compter de février. La plus visible sera celle de l'immeuble situé au 270 rue Marcel Belot.

C'est parti pour une période de 9 mois d'activités dans le périmètre du Clos du Bourg. Une phase de déconstruction démarre dès ce mois-ci. Elle se poursuivra jusqu'en septembre. Des engins de chantier seront sur le terrain pour libérer les espaces nécessaires à l'aménagement du centre-ville. Il ne s'agit pas d'une première dans le cadre du Clos du Bourg. Deux phases de cette nature ont déjà été réalisées précédemment. La durée de l'opération témoigne de son importance et du travail de précision à opérer. On se souvient de la dernière qui avait concerné l'ancienne caserne des pompiers et une partie du front bâti de la rue du général de Gaulle.

...

UN DIZAIN DE DÉMOLITIONS

Sur le terrain, ça se prépare. Une base chantier est en cours d'installation. Une dizaine de per-



L'immeuble faisant face à la place Louis Sallé aura disparu fin mars.

| URBANISME |

Clos du Bourg : les pelleteuses à l'œuvre

mis de démolir a été affichée depuis plusieurs semaines. Des garages et des dépendances sont concernés. Quelques biens d'habitations aussi, acquis au fil des années par la ville et la SEMDO. Parmi eux, l'immeuble faisant face à la place Louis Sallé. Fin mars, il ne fera plus écran. L'ensemble de la liaison entre le parc du Poutyl et la place Louis Sallé sera totalement ouverte.

Cette percée est, en outre, essentielle pour la ZAC. À la place de l'immeuble, l'entrée d'une nouvelle voie sera créée, imaginée comme une boucle commerciale au départ de la rue Marcel Belot dans le centre-ville. Elle rejoindra la rue du général de Gaulle, en face de la rue des Écoles - avec de nouvelles boutiques qui viendront compléter l'offre commerciale - une nouvelle

place et une nouvelle gamme de logements. Le centre-ville va ainsi prendre de l'étoffe. Une autre ambiance, une nouvelle ambition se prépare.

...

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE MAINTENU

Pendant toute cette période, des accès pourront momentanément être fermés pour faciliter les sorties de camion et évacuer les décombres. Les nuisances devraient néanmoins être limitées. Il n'y aura pas non plus d'incidences sur la tenue du marché. Le chantier sera neutralisé chaque vendredi après-midi.

S'acclimater



Il y a un an, la Ville s'est engagée dans « Objectif climat 2030 ».

L'association Loiret Nature Environnement (LNE) l'accompagne.

Nous avons tous en mémoire les inondations de juin 2016. D'autres épisodes naturels ont pu nous alarmer aussi ces dernières années : sécheresses, vagues de chaleur, pluies intenses... Tout ne se passe pas forcément à l'autre bout du monde. La région Centre

connaît aussi des aléas naturels qui ont tendance à se répéter. Ces signes concrets du changement climatique ont pu entraîner des restrictions d'eau, une précarité accrue des personnes fragiles touchées par les canicules, ou encore des mouvements de terrain impactant les constructions.

territoires à des conséquences déjà visibles et à venir des changements climatiques ».

BIENTÔT DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

Cette préparation à l'adaptation a démarré par l'établissement d'un état des lieux des enjeux et vulnérabilités du territoire, qui s'achève. « Des aspects positifs sont ressortis, comme les actions en faveur d'une végétalisation renforcée dans les projets urbains et les travaux en cours sur la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Il faut les encourager. Les marges de progrès se situent sur les consommations d'eau. » La suite d'Objectif climat 2030 prévoit la définition d'un plan d'actions spécifique à Olivet, pour lequel les Olivetains seront consultés. Pour bien faire ensemble, des actions de sensibilisation seront aussi proposées dès le printemps prochain.



Pour atténuer ces phénomènes, la Municipalité a pris l'engagement de travailler à la réduction de la vulnérabilité du territoire et s'appuie depuis un an sur Loiret Nature Environnement et son opération « Objectif climat 2030 », axée sur la préservation de l'eau. Pascal Veronneau, coordinateur des projets Développement Durable, suit le dossier d'Olivet à LNE. « Pour faire face au changement climatique, deux formes d'actions sont nécessaires : l'atténuation, c'est-à-dire la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter ces changements, et l'adaptation, pour préparer nos

Démat' à l'urbanisme

C'est la nouveauté de ce début d'année. Depuis le 1^{er} janvier, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer sur une plateforme dématérialisée mise en place par Orléans Métropole. Leur instruction et leur délivrance restent en revanche toujours du ressort des communes. La démarche est simple à opérer. Pour un permis de construire, par exemple, il est nécessaire de remplir en ligne le formulaire correspondant et d'insérer en pièces jointes les éléments du dossier. Le suivi de la demande s'effectue aussi en ligne.

Précisons que seules les demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées déposées via ce télé-service seront traitées. Il sera

néanmoins toujours possible de déposer des demandes au format papier au guichet du service urbanisme de la mairie.



D'INFOS

Pour quelles autorisations ? Certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Ne sont pas concernées : les permis de construire et les autorisations de travaux pour des établissements recevant du public et les demandes pour l'installation d'un dispositif de publicité.

<https://demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/guichet-unique> ou sur olivet.fr



| HOMMAGES |

Deux personnalités du monde associatif olivétain nous ont quittés récemment.
La ville a tenu à leur rendre hommage.

René Vaillant, passion sport

René Vaillant, ancien président de l'USMO Foot, mais également membre actif de la vie sportive locale, s'est éteint le 31 décembre dernier.



Né à Olivet en 1935, René Vaillant était le fils d'un entrepreneur en maçonnerie auquel il a succédé à la tête de l'entreprise. Fêru de sport, il s'est longtemps investi dans le club USM Olivet football, dont il a été président de 1974 à 1980, mais

également entraîneur pendant de nombreuses années, notamment en équipe senior. Sa participation à de nombreux matches et tournois lui a permis d'acquiescer une certaine notoriété dans tout le département. Passionné du ballon rond, il s'est également investi dans d'autres associations sportives de la région, comme le club de pétanque d'Ardon, "les boules" étant un autre de ses sports favoris.

D'un naturel simple et discret, il vivait sa vie tranquillement, comme il l'entendait et sans faire de vagues. Tourné vers les autres, il aimait partager sa passion du sport.

Affaibli par la maladie, il a fermé définitivement les yeux le 31 décembre. Il venait de fêter ses 86 ans. Nous adressons à ses proches nos plus sincères condoléances.

Laurence Poulard, le basket dans le sang

Laurence Poulard a tiré sa révérence à l'aube de 2022, le 1^{er} janvier. Elle laisse derrière elle une famille et un club orphelins.

Née à Olivet en 1950, Laurence Bretheau, épouse Poulard, est plongée dans la passion du basket avec ses frères et sœurs, par ses parents, alors joueurs stars des équipes olivetaines. Cette passion familiale, elle la transmettra à son tour à ses deux filles, puis à ses petits-fils. Si elle a arrêté d'arpenter les terrains de basket au début des années 80, Laurence n'en a jamais pour autant abandonné les gradins, ni les bureaux. En 1992, elle prend le poste de secrétaire du club. Pendant près de 30 ans, elle poursuit avec enthousiasme sa mission, avant que la maladie ne la contraigne de laisser la main à sa fille Karen en septembre dernier. De nature franche et directe, travaillant avec rigueur et sérieux, sans compter ses heures, elle était l'un des piliers du club, qu'elle connaissait sur le bout des doigts. Jusqu'à la fin 2021, elle a continué à appor-



ter son soutien et son aide au club et à sa fille. Elle s'est éteinte le 1^{er} janvier 2022, à 71 ans.

La disparition de Laurence Poulard est une grande perte pour sa famille de sang, mais également pour sa famille de cœur, l'USMO Basket. Nous leur adressons à tous nos sincères condoléances.



| CARNET | DÉCEMBRE 2021 |

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Noham EL ARCH | Alba DUMAS |
Lina BOURGOIN | Ishak EL GHARAF |
Laure MOREAU | Jade DOUTÉ |
Sarah GUILLOT | Marcus PILLARD |
Lucile BLANDIN | Adam SUCHET DA SILVA

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

Marie SOTTY et Alexandre BLOT |
Sarah GUESMIA et Aurélien VELLARD

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Sylvie CHENEAU, 64 ans | Michelle GARAT,
92 ans | Roland LANSON, 93 ans | Paulette
MENU, 96 ans | Albert GIDOUIN, 95 ans | Marie-
Antoinette SIMON, 90 ans | José WEIMBERG,
65 ans | Pierre MAILLARD, 89 ans | Marie-Odile
LOISEAU, 76 ans | Simone ROMAN, 94 ans |
Gérard CROHIN, 92 ans | François EVE, 70 ans
| Marcelle CONGAR, 71 ans | André PERRIN,
88 ans | Marie BARRAL, 81 ans | Adrienne
CUOQ, 89 ans | Christiane VIAU, 96 ans |
Marcel FAVRE, 94 ans | Muguette SEBIRE,
96 ans | Roger BLANCHARD, 91 ans | Muguette
RIPOUTEAU, 77 ans | Liliane RIGOLET, 90 ans



Olive

un budget de 42,8 millions d'euros pour 2022

Après le débat d'orientations budgétaires du 15 novembre dernier, le Conseil municipal a procédé au vote du budget primitif 2022 le 13 décembre dernier. À travers son budget 2022, la ville maintient le cap en termes de rigueur sur les dépenses courantes et d'ambition sur les dépenses d'investissement.

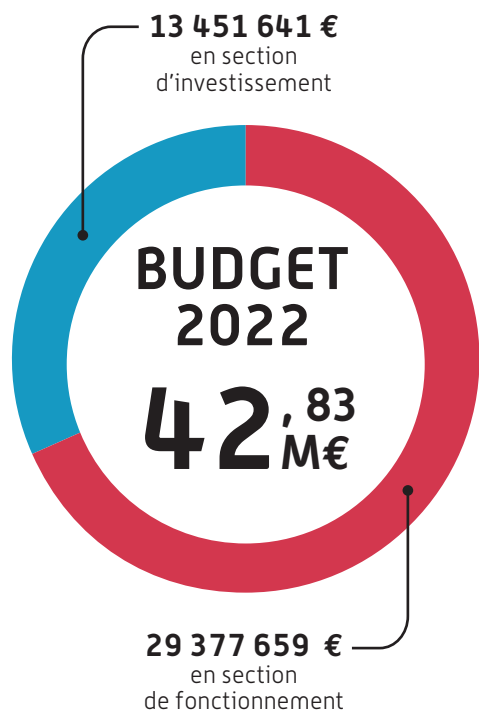
Comme de coutume, le dernier Conseil municipal de l'année était l'occasion de présenter et de voter le budget de la Ville et ainsi poser les jalons de l'année à venir.

Pour 2022, le montant du budget s'élève à 42,8 millions d'euros, contre 43,3 lors de l'exercice précédent. « On reste sur la même tendance, commente Romain Soulas, adjoint au Maire d'Olivet délégué aux finances, à la commande publique et aux zones d'activités économiques, lors du conseil municipal de décembre. Ce budget est éloigné de tout dogmatisme, à la fois sur le volet fonctionnement et sur l'aspect investissement puisque l'on alloue les moyens qui sont nécessaires pour faire fonctionner nos services avec un niveau de qualité élevé. Nous avons des projets très structurants mais aussi des opérations d'entretien du patrimoine qui sont plus ponctuelles mais nécessaires. »

le parc éponyme, un skatepark de 1000 m² va s'implanter cet été. Autre projet d'envergure : la rénovation des bâtiments administratifs de l'hôtel de ville, notamment sur le volet énergétique, entamée l'année dernière et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2024.

Cette année 2022 sera également marquée par le lancement de nouvelles actions : la réfection du gymnase du Beauvoir, la création d'un espace dédié à la parentalité dans le quartier du Val, et l'aménagement de cours de récréation « oasis » prévus dans un premier temps dans les écoles maternelles du Poutyl et de la Cerisaie, qui permettront de limiter l'effet îlot de chaleur.

Dans un contexte d'imprévisibilité économique dû aux tensions sur les différents marchés des matières premières, la ville mettra en œuvre toute son agilité et son adaptabilité afin de maintenir un haut niveau de service.



DES PROJETS STRUCTURANTS

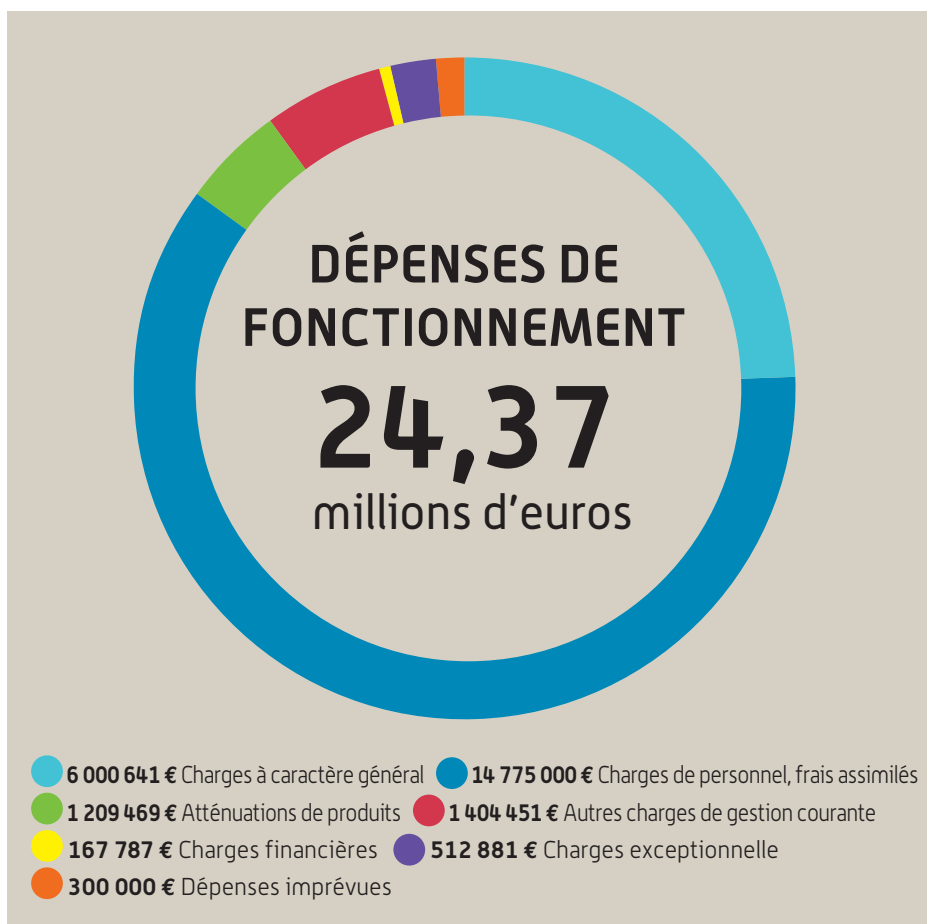
Avec des recettes de fonctionnement stables à hauteur de 28,3 millions d'euros provenant à près de 80 % des impôts et taxes, le budget 2022 permet à la ville de dégager une capacité d'autofinancement satisfaisante, d'environ 4 millions d'euros. La dynamique de projets engagée en début de mandat est ainsi maintenue sur le même rythme.

Le budget 2022 est donc caractérisé par un haut niveau de dépenses d'équipements, à hauteur de 10,8 millions d'euros, permettant la mise en œuvre de projets structurants pour la commune. Et ils sont nombreux ! Cette année encore, plusieurs gros chantiers vont se poursuivre à l'image du réaménagement de la ZAC du Clos du Bourg. Dans le cadre du Plan écoles 2020/2030, la réhabilitation de l'école du Poutyl, pour un montant global de 8,3 millions d'euros, bat son plein. Sa livraison est prévue pour le printemps. Non loin de là, dans

DES EFFORTS DE BONNE GESTION

Mais maintenir une qualité de service élevée avec dans le même temps la volonté de contenir ses dépenses de fonctionnement peut relever d'un jeu d'équilibriste dans la période actuelle. Pourtant, la Municipalité y parvient, avec quelques exemples à l'appui. « L'effet de certaines hausses comme le coût de l'énergie, dont l'enveloppe a été réévaluée de 138 000 euros, est atténué par nos efforts de bonne gestion. En témoigne l'évolution maîtrisée des charges de personnel. On peut aussi citer la baisse du coût de la délégation de service public des piscines. Sur ce dernier point, c'est plus de 220 000 euros d'économies par an », résume l'élu. Précisons qu'il a également été voté la stabilisation des tarifs de la Ville, sans y appliquer l'inflation, pourtant comprise entre 1,5 et 2 % en 2021. Il en va de même pour les taux d'imposition qui n'ont pas évolué et sont identiques à ceux votés il

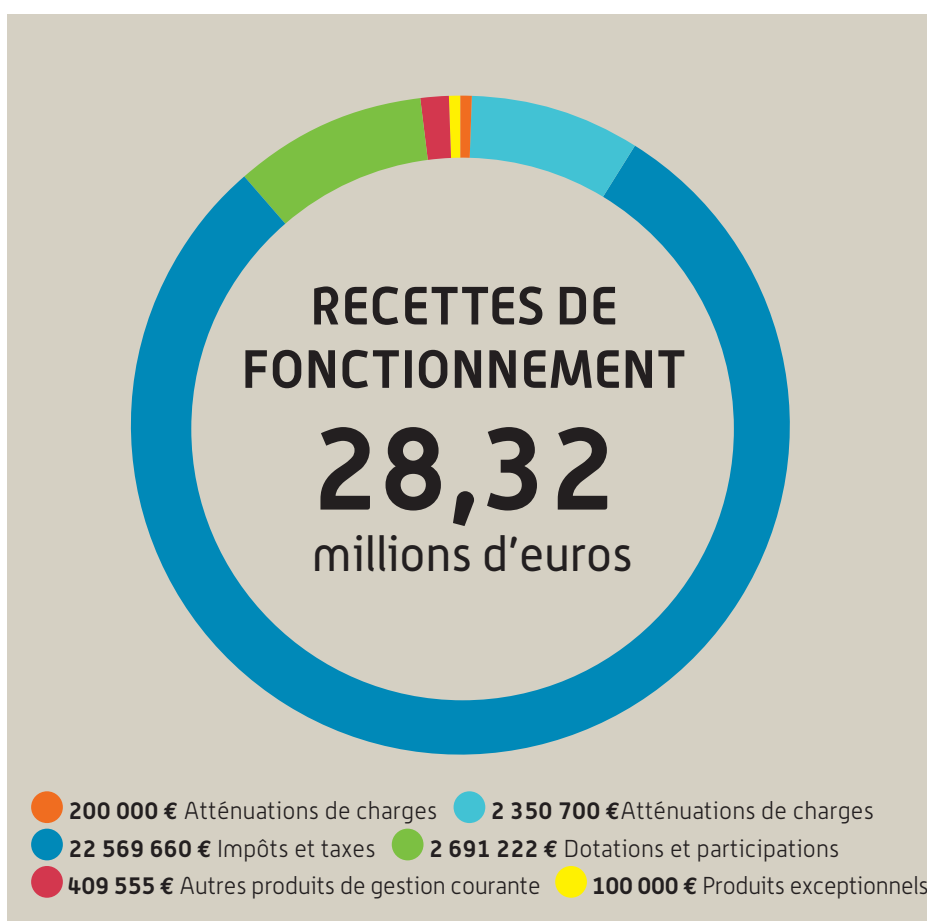
3 millions 2022



Il y a 12 ans. La taxe d'habitation encore supportée par une partie des ménages olivetains sera néanmoins amputée des deux tiers avant d'être totalement supprimée. Autre signe démontrant que les feux sont au vert, la dette par habitant demeure raisonnable à Olivet au regard des autres communes métropolitaines de la même strate : 572 euros pour Olivet contre 1078 ailleurs.

Enfin, les subventions aux associations, d'un montant total de 371 351 euros pour l'exercice 2022, restent égales à celles versées l'année précédente. Cela traduit la volonté de la Municipalité de continuer à accompagner ce secteur, sans rogner sur ce poste essentiel à la vitalité communale.

Pendant la séance du lundi 13 décembre, Matthieu Schlesinger s'est félicité de l'approbation de ce nouveau budget. « La santé financière de notre ville est bonne. Nous avons présenté il y a maintenant deux ans la stratégie budgétaire pour la durée du mandat, fondée sur une maîtrise de nos taux d'imposition. Il n'y aura donc pas d'augmentation de la fiscalité. Il y aura en outre toujours une perspective d'investissement très ambitieuse pour le futur. En 2026, nous laisserons la commune dans une situation au moins identique à celle où nous l'avons trouvée. Nous avançons en responsabilité ».



Les grandes dépenses d'investissement* pour 2022

ESPACE PUBLIC

[réalisé par la Métropole]

1,5 M€

Requalifications des voiries de la rue du Cormier et d'une partie du quartier de Gobergeon



travaux d'accessibilité, programme d'éclairage public, espaces verts, entretien de l'espace public

ENFANCE ET FAMILLE

3,9 M€

Réhabilitation - école du Poutyl : **3 224 197 €**

Etudes - école à la Vanoise : **300 000 €**

Aménagement d'un espace à la parentalité : **250 000 €**

SPORT ET ÉQUIPEMENTS

475 000 €

Rénovation - gymnase du Beauvoir (études) :

200 000 €

Domaine du Donjon (divers équipements) : **98 000 €**

Jeux de loisirs : **40 000 €**

POLITIQUE CULTURELLE

88 700 €

Bibliothèque (acquisitions livres et CD) : **37 200 €**

Moulin de la Vapeur (réfection et aménagement du hall) : **31 500 €**

AUTRES BÂTIMENTS

2,17 M€

Site Hôtel de ville - rénovation énergétique :

1 400 000 €

Cours oasis - Écoles maternelles Poutyl et Cerisaie : **440 000 €**

POLICE MUNICIPALE SÉCURITÉ CIVILE

36 500 €

Caméras et enregistreurs informatiques : **36 500 €**

*exemples de projets pour chacune des enveloppes



VILLE NUMÉRIQUE

161 300 €

Évolution et acquisitions de logiciels : **66 600 €**

Matériels (informatiques, audio, vidéo et téléphonie) : **53 000 €**

POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

46 000 €

Salle Paul Genain (réfection des enduits) : **22 000 €**

Salle du Petit Poutyl (mise en place de la gestion technique centralisée) : **8 000 €**



SANTÉ

6 300 €

Défibrillateurs : **6 300 €**

ENVIRONNEMENT

132 000 €

Passerelle du Loiret : **30 000 €**

Berges du Loiret : **20 000 €**

Aire handipêche : **13 000 €**

Engazonnement cimetière du Bois Semé : **12 000 €**



COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Une saison de spectacles à l'Alliage ?
> **117 000 €**
- La mise en place de séances de cinéma à l'Alliage ?
> **10 000 €**
- Le ménage dans les écoles ?
> **388 474 €**
- L'énergie dans les bâtiments de la ville (écoles, gymnases, salles associatives etc.) ?
> **850 000 €**
- La masse salariale de la mairie pour faire fonctionner les services ?
> **14,7 M€**

PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

2,24 M €

Clos du Bourg : **1 500 000 €**

ZAC de la Vanoise : **380 000 €**

Réserves foncières : **230 000 €**

Projet agriculture de proximité : **15 000 €**

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

GROUPE MAJORITAIRE

Olivet, une ville qui compte

La pandémie que nous connaissons a nécessairement des répercussions sur l'économie nationale. Elle bouleverse les équilibres qui étaient en place. Des matières premières peinent à nous parvenir. L'inflation s'est accélérée. Nous ressentons ces tensions et elles se répercutent sur nous tous.

Pour autant, faut-il courber l'échine et attendre que tout soit plus simple ? Faut-il renoncer à investir et à soutenir nos entreprises ? Faut-il ralentir des projets utiles et nécessaires pour nos concitoyens ? Ce n'est pas notre avis ! À l'immobilisme et à l'attentisme, nous préférons l'action et le soutien résolu aux entreprises locales et à l'emploi. Notre politique d'investissement y participe et la

qualité de services des Olivétains y gagne. Cette stratégie se traduit concrètement dans le budget 2022 : plus de 10 millions d'euros de dépenses d'équipements sont prévues, tout en maintenant la fiscalité, en gelant les tarifs municipaux, en maîtrisant la dette et en parvenant à dégager un autofinancement élevé. La gestion saine et rigoureuse de nos finances, année après année, permet de continuer à investir à la hauteur de nos ambitions.

Le même engagement raisonné est en passe de se concrétiser à la Métropole. Depuis 2020, les sept élus olivétains qui siègent au Conseil métropolitain ont la ferme volonté de défendre les intérêts de notre commune et ceux d'un territoire cohérent et uni. Il y a quelques semaines, la gouvernance métropolitaine a été renouvelée.

La cause ? L'existence de désaccords de fond sur la stratégie financière et le refus de nombreux élus métropolitains, dont notre maire a été le porte-parole, d'une hausse massive des impôts métropolitains pour financer un plan pluriannuel d'investissement excessif. Là encore, nous avons tenu nos engagements et fait preuve de responsabilité pour que la Métropole puisse à nouveau fonctionner de manière plus fluide et efficace. Sera ainsi proposé au Conseil métropolitain un plan pluriannuel d'investissement réaliste, garantissant un haut niveau d'investissements et rétablissant les équilibres financiers, tout en soutenant la transition énergétique. Olivet est plus que jamais une ville qui compte, pour assurer et défendre les intérêts de ses habitants.

Le groupe majoritaire

GROUPE MINORITAIRES

Olivet comporte deux Trames Vertes et Bleues (TVB). Leurs cartes figurent dans le PLUM (pièce 3.3.0 p.23) qui supplantera le PLU Olivétain. Le PLUM précise que « *La Métropole a fait le choix d'inscrire des prescriptions et des recommandations des TVB traduisant les obligations inscrites par des documents cadre* ». L'Orientation d'Aménagement Programmé (OAP) de la Vanoise est prévue au cœur de la

1^{re} TVB, classée « pas japonais » par l'étude réalisée par le PLUM. Cette zone, constituée de petits secteurs naturels, permet à la flore et à la faune une circulation jusqu'au Loiret indispensable à leur subsistance.

Or, l'urbanisation trop concentrée prévue dans le projet ZAC ne respecte pas les prescriptions du PLUM. D'où, au Conseil Municipal du 13 décembre dernier, la « question au maire »

posée par Chantal Blot concernant l'OAP de la Vanoise. Réponses du Maire : il ne changera rien au projet puis a rappelé l'acquisition de terrains pour la 2^e TVB, bien à l'ouest de la 1^{re}. Réponse 1 : négative ! Réponse 2 : hors sujet ! Voilà qui interroge, non ?

Chantal Blot, Jean-Christophe Haglund, Vivien Pelletier - Groupe Olivet Écologique & Solidaire

GESTION DE L'EAU : AVOIR LE DROIT DE CHOISIR
L'eau est un des éléments qui forgera l'avenir du vivre ensemble.

L'eau est à la croisée de différentes politiques touchant l'alimentation, l'énergie, la santé, le confort urbain, la biodiversité.

AU 01 /01/2024, LA MÉTROPOLE GÉRERA LA DISTRIBUTION ET L'ASSAINISSEMENT.

Affirmer le DROIT A L'EAU, bien commun, c'est

réfléchir sur le mode de gestion.

Un choix d'une extrême importance : gestion publique ou gestion déléguée (privé) ?

AGPO réaffirme son choix pour la régie publique garante de la défense de l'intérêt des usagers, la préservation de la ressource.

Livrée aux lois du marché, gérée par des sociétés privées, il est à craindre que les regards se portent davantage vers le niveau des dividendes, que vers le service public rendu.

Le conseil municipal, les élus olivétains métropolitains (tous majoritaires) se prononceront.

Il est impensable que cela puisse se faire sans recueillir l'avis des : USAGERS.

Sous quelle forme ? Nous sommes prêts à en discuter, tant que cela permet aux citoyens d'être informés et concertés sur leur choix.

C'est à eux, de façon démocratique que doit revenir la décision.

Dominique Ragon - Groupe A gauche pour Olivet

Ne pas confondre persévérance et obstination....

En politique, la frontière entre ces deux notions est souvent invisible, cependant la différence est de taille. Le rythme du lancement des projets est trop souvent axé sur le calendrier des échéances électorales laissant peu de place au pragmatisme et à la remise en question.

Dans un contexte économique et politique plus

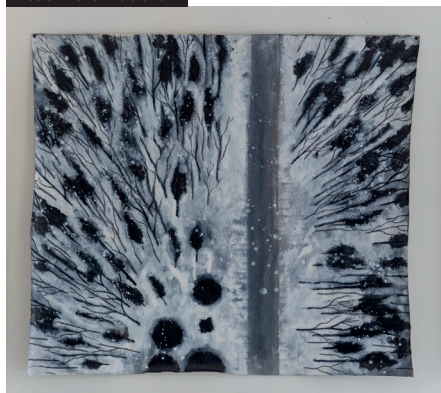
qu'incertain, nous constatons que les budgets initialement prévus pour concrétiser les projets de la ville doivent être revus à la hausse compte tenu de la pandémie qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et provoque des pénuries de main-d'œuvre. Cette situation est la même au niveau national et international, si elle perdure, cela conduira à une inflation galopante et une baisse importante de la croissance. Cela devrait nous inviter, sur le plan

local, à rationaliser et phaser les projets à venir.

Nous sommes favorables à l'évolution de notre ville, mais celle-ci doit être régulée. Les projets d'Olivet se superposent à ceux de la métropole, nous appelons à plus de lisibilité pour les usagers sur l'impact fiscal à venir dû à cet enchevêtrement.

Gile de Sousa - liste « Olivet près de vous »

œuvre en cours



| ART |

Ben Pastre, l'heure bleue en peinture



Depuis près de 20 ans, Ben Pastre porte sur le monde son regard artistique et propose des paysages et scènes uniques dans l'ambiance du crépuscule. Rencontre avec une peintre qui évolue avec ses œuvres.

À peine les portes de l'atelier ouvertes, l'odeur de la peinture à l'huile et du dissolvant saute au nez. Au mur sont accrochées des toiles de sa dernière collection, certaines encore en cours de réalisation. Le grand chevalet est installé dans un coin de la pièce, vide. Le tableau en cours attend sa prochaine couche au sol. L'artiste avoue dans un sourire timide : « Je peins dorénavant au sol, car j'utilise des peintures très diluées, en plusieurs couches. Mon travail est une interprétation personnelle faite avec des couleurs sourdes et du temps. »

Olivetaine depuis 19 ans, Ben Pastre – son nom d'artiste est volontairement ambigu – n'a pas toujours exploité sa fibre artistique. Cette ancienne professeure d'éducation physique et sportive a redécouvert sa passion pour la peinture après la naissance de ses deux filles, pour lesquelles elle avait mis sa carrière professionnelle, qui ne lui convenait plus, entre parenthèses. En 2003, elle intègre l'Institut d'Arts Visuels d'Orléans. Elle y est encouragée dans sa démarche, pour son regard particulier sur le monde.

... UNE PEINTURE ENGAGÉE

De nature calme et silencieuse, l'artiste propose des toiles représentant le crépuscule. « Je trouve ce moment fascinant par sa beauté, explique-t-elle. Ce monde entre chien et loup où la quiétude lutte avec l'inquiétude

plonge dans un calme, un silence, un état d'esprit ralenti qui appellent à l'introspection. Il s'agit d'emmener le spectateur vers cet état pour se retrouver, s'échapper, se ressourcer. »

Depuis le premier confinement, Ben Pastre s'intéresse aux paysages nordiques et sa peinture a évolué. « Les paysages nordiques seront les premiers touchés par le réchauffement climatique. J'ai eu envie de les immortaliser tels que je les vois avant qu'ils ne disparaissent. » Ses toiles fonctionnent en série, une même vue réinterprétée, et toujours un symbole de l'intervention de l'homme qui transperce la nature. « Je travaille plusieurs toiles sur le même thème, je dérive, je change de technique, j'ajoute des éléments. Parfois, c'est la toile et sa façon d'évoluer qui vont me guider. Je collabore avec elle ! »

Ses œuvres ont pour vocation à sensibiliser. « Il y a dans ce travail la volonté de montrer l'état d'une nature en souffrance. Une route, des constructions qui traversent la toile comme elle transperce et blesse notre planète. J'élabore des paysages en devenir, comme ils seront peut-être dans quelques

JE VOUDRAIS INTERPELER SUR LES CHANGEMENTS.

années... Je voudrais interpeler sur les changements qui relèvent de notre ressort » Ben Pastre, toujours en recherche de nouvelles techniques, ajoute encore du du relief à toiles grâce à la couture, qui s'ajoute aux multiples couches de peinture et de fusain qui donnent à ses toiles leur profondeur.

Après avoir voyagé en Chine et en Amérique du Nord, les toiles de l'artiste sont actuellement exposées à Chartres notamment, et seront à Paris à la fondation Taylor en fin d'année. L'artiste a encore de nombreux projets, comme une résidence en Laponie pour s'immerger encore plus dans l'ambiance nordique. « J'aimerais également faire une exposition à Olivet. En attendant, mon atelier est ouvert à tous ceux qui veulent le visiter ! »

D'INFOS
<https://benpastre.com>
 ☎ 06 46 60 84 59 - 📱 Ben Pastre - 📸 @benpastre
 Visite de l'atelier sur demande

CINÉ etc.

un film
des échanges

Le Kid

1921

de et avec
Charlie Chaplin



Ven. 4 mars 20h30 **L'ALLIAGE**

Entrée libre - Durée 52 min. - Projection suivie d'un échange

 **Olivet**
Proche de vous